

# **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

## **KANIKIS DES KAMELIAS**

\*

\*       \*

### **Article 1 : Présentation**

Le club « Echiquier Du Nord » organise le tournoi « Kanikis des Kamélias » le dimanche 10 décembre 2023, un tournoi en cadence rapide dans la salle des Camélias (Saint-Denis).

Ce tournoi est ouvert aux joueurs licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. d'un catégorie d'âge Pupille (U12) ou inférieure et d'un niveau Elo strictement inférieur à 1200.

### **Article 2 : Règles et Appariements**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE, adoptées lors du 93 ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicable depuis le 1er janvier 2023.

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE). Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI).

Les règles de compétition : l'article A.3 ne s'applique pas ; l'article A.4 s'applique.

Directive III : l'article III.4 s'applique :

Si le joueur ou la joueuse au trait a moins de 2 minutes restantes à sa pendule, il/elle peut demander qu'un incrément de 5 secondes par coup soit introduit pour lui/elle et son adversaire, si possible. Ceci représente une proposition de nulle. Si la proposition de nulle est refusée et que l'arbitre accepte la requête, les pendules sont alors programmées avec l'ajout de temps ; l'adversaire reçoit deux minutes de temps supplémentaire et la partie continue.

### **Article 3 : Cadence**

Pour chaque ronde, le temps de réflexion cumulé est limité à 12 minutes par joueur.

### **Article 4 : Horaires**

Vérification des licences : dimanche 10 décembre 2023 de 8 heures 45 à 9 heures 15.

Clôture des inscriptions : dimanche 10 décembre 2023 à 9 heures 15.

Le nombre de participants est limité à 40.

Le nombre de rondes est fixé à 5.

Dates et horaires des rondes :

1 <sup>ère</sup> ronde	<b>dimanche 10 décembre 2023</b>	<b>Début à 9 h 30</b>
2 <sup>ème</sup> ronde	<b>dimanche 10 décembre 2023</b>	<b>Début à 10 h 00</b>
3 <sup>ème</sup> ronde	<b>dimanche 10 décembre 2023</b>	<b>Début à 10h 30</b>
4 <sup>ème</sup> ronde	<b>dimanche 10 décembre 2023</b>	<b>Début à 11 h 00</b>
5 <sup>ème</sup> ronde	<b>dimanche 10 décembre 2023</b>	<b>Début à 11 h 30</b>
Cérémonie	<b>dimanche 10 décembre 2023</b>	<b>À 12 h 00</b>

Ouverture de la salle à 8 h 45.

Tout joueur se présentant après 9 h15 ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

#### **Article 5 :**

Droits d'inscriptions : Adultes : .....N / A..... Jeunes : ....5 euros.....

Pas de prix en espèces.

Récompenses diverses : coupe, médailles, ...

#### **Article 6 : Classement**

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, le Cumulatif puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

#### **Article 7 : Forfaits**

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 5 minutes de retard est forfait pour la ronde concernée, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits (consécutifs ou non) sera exclu du tournoi.

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler l'arbitre au 06 93 702 708 en précisant ses nom et prénom.

#### **Article 8 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) indique le résultat de cette partie sur la feuille prévue à cet effet :

Victoire des blancs : 1-0

Victoire des noirs : 0-1

Partie nulle : 0,5 – 0,5

Chaque joueur doit ranger ses pièces sur l'échiquier.

### **Article 9 : Comportement**

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. En particulier, leur comportement doit rester correct en toute circonstance.

### **Article 10 : Rappels**

- les téléphones mobiles devront être complètement éteints et rangés dans le sac
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,
- Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
- S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera. De plus, il sera exclu du tournoi.
- Pendant sa partie, un joueur ne peut quitter la « zone de jeu » contre l'avis de l'arbitre

### **Article 11 :**

L'arbitre est Thierry PRETET (AFO1).

L'Arbitre  
**Thierry PRETET**

L'Organisateur  
**Olivier GIRAUD**